

DEMANDE DE CRÉDIT

Séance du Conseil général du 15 décembre 2021

Objet :

Réfection du toit du chalet de la Cuvigne-Dessous

Demande de crédit d'ouvrage de CHF 125'000.00

**Descriptif de la demande :**

Le chalet a été reconstruit en 1989 et le toit refait en tavillons. Depuis quelques années, un tavillonneur s'occupe du maintien de la toiture pour éviter des fuites d'eau dans la partie habitable et l'écurie durant l'hiver.

Après 32 ans, les tavillons ont souffert. Il est temps de refaire le toit du chalet de la Cuvigne-Dessous dans le même aspect pour préserver notre patrimoine et garder l'authenticité de l'ouvrage.

But du projet :

Ces travaux sont nécessaires pour éviter des fuites d'eau à l'intérieur et offrir à l'exploitant un bon outil de travail. La mise en place de cheneaux va permettre de préserver le chalet et éviter une dégradation de la structure en bois.

Pour l'ensemble de ces travaux une demande de subvention sera adressée au Sagri et au SBC.

Programme des travaux :

Automne 2022

Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'ouvrage de CHF 125'000.00.

Financement :

Par liquidité ou emprunt :	CHF	125'000.00
<i>Subventions attendues :</i>	<i>CHF</i>	<i>33'750.00</i>
Solde après subvention :	CHF	91'250.00

Charges annuelles :

Intérêts estimatifs 1 % :	CHF	912.50
Amortissement 0 % :	<u>CHF</u>	<u>0.00</u>

Charges annuelles : CHF 912.50



